



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 6 avril 2023

OBJET

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se

tiendra le : Jeudi 13 avril 2023 à 18H00

Espace Agnès Sorel - LOCHES

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 2 mars 2023,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Commission « Déchets » : Election de membres,
- Commission « Développement économique » : Election d'un membre,
- Frais de transport et de séjour : Remboursement des frais liés à l'exécution de mandats spéciaux,
- Rapport sur les actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes,
- Avis sur les demandes de permis de construire concernant une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire des communes de Villedômain et de Loché-sur-Indrois,
- Office de Tourisme communautaire : Convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle - Subvention 2023,
- Création d'une crèche et d'un relais Petite Enfance à Genillé - Création d'une autorisation de programme/crédits de paiement,
- Création d'une crèche à Nouans-les-Fontaines - Création d'une autorisation de programme/crédits de paiement,
- Extension du Node Park Touraine à Tauxigny-Saint-Bauld : Création d'une autorisation de programme/crédits de paiement,
- Zone de la Grande Rochette à Reignac-sur-Indre : Reprise et révision de l'autorisation de programme/crédits de paiement,
- Développement touristique du lac de Chemillé-sur-Indrois : Révision n°1 de l'autorisation de programme/crédits de paiement,
- Désenvasement du lac de Chemillé-sur-Indrois : Révision n°2 de l'autorisation de programme/crédits de paiement et séparation en une autorisation de programme et une autorisation d'engagement,
- Dotation de solidarité Communautaire : Montant 2023 et répartition entre les communes,
- Budgets primitifs 2023,
- Taxes directes locales : Vote des taux 2023,

.../...

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : Vote des taux 2023,
- Reprise sur provisions suite à titres réglés sur le budget annexe Développement économique et touristique,
- Commission Intercommunale d'Accessibilité : Rapport annuel 2022,
- Opération de Revitalisation du Territoire : Convention-cadre,
- Ressources humaines : Complémentaire santé des agents de la Communauté de communes et du CIAS - Convention de participation - Augmentation du montant de la participation,
- Motion de soutien à l'accueil de réacteurs nucléaires nouvelle génération sur le territoire de la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire,
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,


Gérard Hénauld

PJ : Pouvoir

Liste des décisions prises par le Président en matière de marchés publics et accords-cadres.

Tableau des indemnités des élus 2022